

Image not found or type unknown



âges/adresses postales = données confidentielles ?

Par **lovilie**, le **31/01/2008** à **13:41**

bonjour, sous couvert d'élections prud'homales en 2008, mon employeur vient de diffuser (note de service) à tout le personnel, les adresses postales de tout le personnel "pour vérifier les informations portées sur la DADSU 2007". mon adresse postale peut-elle ainsi être diffusée à tout le personnel de mon entreprise ? Je précise que lors des dernières élections de délégué du personnel, il avait fait le même type de diffusion avec les dates de naissance de tout le personnel. est-ce permis par le droit ? par avance merci pour vos conseils. Lovilie